

## AIGONDIGNE

### Nombre de membres :

- En exercice : 28
- Présents : 24
- Votants : 28
- Procuration(s) : 4
- Absent(s) excusé(s) :
- Absent(s) :

**DEL 2020\_107**

L'an deux mil vingt, le 8 décembre à 20h00, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : Aimon Céline, Audé Laurent, Baumgarten Christian, Biraud Vanessa, Bourdier Christine, Cousset Alain, Daguts Karine, Didier Emilien, Dobirot Philippe, Dumortier Roselyne, Fleuriault Elvire, Garnier Céline, Gomes-Teixeira François, Guillorit Mikhaël, Guillot Sandrine, Hipeau Gaëlle, Le Bars Arlette, Lecullier Lysiane, Magne Didier, Martinez Olivier, Melin Nicole, Noizet Michel, Rivault Pierre, Rouxel Patricia, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trochon Patrick, Zapata Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : DAGUTS Karine, pouvoir à Patrick TROCHON  
GOMES François, pouvoir à Evelyne THIBAULT  
NOIZET Michel, pouvoir à Didier MAGNE  
HIPEAU Gaëlle, pouvoir à Patricia ROUXEL

### Date de convocation :

Le 2 décembre 2020

### Date d'affichage :

Le 2 décembre 2020

Excusé(e)(s) :

Absent(e)(s) :

Secrétaire de séance : Christine BOURDIER

Fait à Aigondigné,  
Le 8 décembre 2020  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme

## Délibération 2020\_107: FINANCES

### Objet : Demande de subvention au titre des « 1000 Chantiers » acquisition de matériels de restauration scolaire

Dans le cadre du marché de restauration scolaire de Mougou, il serait nécessaire d'acquérir du matériel de restauration collective de remise en température.

Il est donc proposé de solliciter la subvention auprès du Département pour **l'acquisition de deux armoires et deux fours de remise en température auprès d'une entreprise locale basée à Chey.**

DEPENSES		RECETTES	
Acquisition de matériels de restauration scolaire	10 060	Département - Dispositif de soutien à l'investissement local	5 000
		Autofinancement	5 060
<b>TOTAL HT</b>	<b>10 060</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>10 060</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- sollicite une subvention auprès du département dans le cadre de son plan de relance intitulé « 1000 chantiers » pour l'acquisition de matériels de restauration scolaire
- Approuve le plan de financement ci-dessus défini
- Dit que les crédits sont inscrits au budget



Le Maire,  
Patricia ROUXEL



Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le : .....

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État